

REPUBLIQUE GRECQUE
LA SAINTE SYNODE
DE L'ÉGLISE DE GRECE
BUREAU SYNODIQUE DE TOURS DE PELERINAGE
(TOURISME RELIGIEUX)
14, rue Ioan. Gennadiou (115 21)
Num. de tél. : 210 7272283, Num. de fax :210 7272210
e-mail : fspk2000@yahoo.gr

CONCOURS SCOLAIRE PANEUROPEEN

**SUJET : SAINT PAUL - APOTRE DE LA GRECE ET DU CHYPRE -
APOTRE DE L'EUROPE**

But : Mettre en valeur le patrimoine religieux et culturel de la Grèce et du Chypre, sur un axe thématique unifié de pèlerinage et de culture.

Objectifs :

- ❖ Que les élèves de la communauté d'origine grecque se sensibilisent et s'activent afin de relever le patrimoine religieux, culturel et historique grec, tant qu'il s'est formé par la présence de St. Paul dans les régions qu'il a parcouru en Grèce, au Chypre et en Europe.
- ❖ Que les élèves examinent et se rendent compte du rôle important de l'œuvre polyvalente de St. Paul et sa contribution à la formation et à l'évolution de la pensée théologique, culturelle et historique en Grèce, au Chypre et en Europe.
- ❖ Qu'ils trouvent, relèvent et s'approchent d'une manière critique des points d'importance majeure de la pensée de St. Paul qui ont sens et valeur commune diachronique aussi bien en Grèce qu'au Chypre et en Europe chrétienne (d'antan et de nos jours).
- ❖ Qu'ils développent un esprit purement critique dans l'approche de l'histoire grecque et européenne.
- ❖ Qu'ils travaillent, en mettant en valeur la méthode de collaboration en groupe, pour la recherche systématique et organisée, l'évaluation et la présentation des monuments religieux importants ayant rapport direct à ST.

Paul en Grèce, au Chypre et en Europe sous la forme d'essai écrit, d'affiche, de photo, de DVD, de vidéo.

- ❖ Qu'ils cherchent et s'approchent d'une manière critique des sources historiques grecques et européennes existantes afin de former le profil historique et culturel des régions ayant rapport direct à St. Paul.
- ❖ Qu'ils s'aperçoivent de l'utilité de l'interview à la recherche des informations historiographiques, de la capacité de rédiger des textes rapports en mettant en valeur la richesse langagière grecque et européenne.
- ❖ Qu'ils se rendent compte de la contribution des monuments régionaux, religieux, historiques et culturels à la vie de chaque région en Grèce, au Chypre et en Europe (d'antan et de nos jours) par rapport à St. Paul.
- ❖ Qu'ils proposent un contenu essentiel et un profil réalisable des tours de pèlerinage en Grèce et au Chypre en mettant aussi en valeur l'expérience européenne respective.
- ❖ Qu'ils trouvent des moyens de mise en valeur créative d'occasions de tours culturels de pèlerinage, au delà des destinations connues ou qu'ils proposent de nouvelles solutions alternatives en mettant en valeur les solutions européennes correspondantes.
- ❖ Qu'ils éprouvent finalement un sentiment d'honneur et de fierté pour le patrimoine chrétien culturel et historique de l'Europe et surtout pour la contribution de la Grèce – du Chypre et de St. Paul.
- ❖ Qu'ils s'aperçoivent de l'importance de la langue grecque en tant que langue de communication européenne et internationale durant l'ère du Nouveau Testament. Qu'ils comprennent que l'œuvre entière de St. Paul et ses Lettres constituent des monuments importants du Patrimoine Langagier Grec et Européen.

Les multiples bénéfiques souhaités

- ❖ La mobilisation active, systématique et visionnaire de la communauté scolaire pour la mise en valeur du patrimoine régional (grec - cyprite et/ou européen), religieux, culturel et historique et de la contribution de St. Paul à sa formation.
- ❖ Le développement d'un esprit historiographique contemporain pour la formation du profil historique de chaque région.
- ❖ La création d'un lien entre la communauté scolaire, la société régionale, la Grèce et le Chypre.
- ❖ La participation cognitive, sentimentale et psychosociale des élèves.
- ❖ L'appréciation de la contribution de la méthode de collaboration en groupe, de l'action indépendante, de l'enseignement soutenu par des moyens audiovisuels à la recherche historiographique.
La création d'un lien sentimental avec l'histoire nationale et européenne.
- ❖ La participation cognitive, sentimentale et psychosociale des élèves.

- ❖ La prise de conscience de l'importance de la langue grecque en tant que moyen d'expression de grandes valeurs de la foi chrétienne.

QUI PUISSE PARTICIPER TERMES DE PARTICIPATION

1. En ce qui concerne l'enseignement primaire, les élèves de toutes les unités scolaires qui se trouvent sous l'administration des Coordinateurs d'Enseignement régionaux du Ministère de l'Education Nationale et des Affaires Religieuses de la Grèce et du Chypre dans l'Union Européenne (cad, écoles grecques a l'étranger, écoles européennes, sections de langue maternelle), ainsi que les élèves des écoles chypriotes, **au delà du dogme chrétien et de la confession de foi.**
2. En ce qui concerne l'enseignement secondaire, les élèves des Gymnases et Lycées qui se trouvent sous l'administration des Coordinateurs d'Enseignement régionaux du Ministère de l'Education Nationale et des Affaires Religieuses de la Grèce et du Chypre dans l'Union Européenne (cad, écoles grecques a l'étranger, écoles européennes, sections de langue maternelle), ainsi que les élèves des écoles chypriotes, **au delà du dogme chrétien et de la confession de foi.**
3. Les projets **collectifs ou individuels** pourraient avoir la forme d'essai, poème ou récit romanesque (écrit et sous forme électronique), d'affiche, de photo, de création artistique, d'œuvre théâtrale, de DVD ou vidéo ou de n'importe quelle autre création juvénile qui convient à la réalité éducative du pays en question. Tous les projets déposés **seront soit en grec soit dans une langue officielle de l'Union Européenne.**
4. Il est nécessaire que toutes les unités scolaires participant à ce concours remplissent le formulaire de participation ci-joint et l'envoient jusqu'à la fin du mois de janvier 2007 par lettre recommandée à l'adresse suivante : **Bureau Synodique de Développement de Tours de Pèlerinage (A l'attention de l'Archimandrite Spyridon Catramanos), 14 rue Ioan. Yennadiou, 115 21 (numéro de téléphone 210 7272283)**

Notification – Promotion du Concours

- ❖ Une grande conférence de presse s'adressant à tous les rédacteurs des questions éducatives, religieuses -touristiques et à tous les autres rédacteurs de la presse écrite et électronique sera organisée à Athènes, ou le projet entier sera présenté.]
- ❖ En même temps, le Bureau Synodique de Développement de Tours de Pèlerinage en collaboration avec le Bureau du Parlement Européen en Grèce organisera des journées d'information, ou seront invités parmi

d'autres toute la hiérarchie éducative, les directeurs des écoles et surtout les enseignants des unités scolaires qui se trouvent sous l'administration des Coordinateurs d'Enseignement dans l'Union Européenne.

- ❖ La Sainte Synode de l'Eglise de Grèce et son Président Sa Béatitude L'Archevêque d'Athènes et de la Grèce entière M. Christodoulos auront le soin de toutes les affaires directement ou indirectement liées à la notification et à la conduite du Concours Scolaire Paneuropéen.
- ❖ **L'organe exécutif de la Sainte Synode de l'Eglise de Grèce sera le Bureau Synodique de Développement de Tours de Pèlerinage. Le concours est sous l'égide des Ministères de la Grèce et du Chypre: a) de l'Education Nationale et des Affaires Religieuses, b) des Affaires Etrangères (Secrétariat Général des Grecs à l'étranger), c) du Tourisme, d) de la Culture et e) des Bureaux des Délégations du Parlement Européen de la Grèce et du Chypre, f) des Offices du Tourisme de la Grèce et du Chypre.**
- ❖ Les Medias (Religieux et autres) à Athènes et à l'Union Européenne, ainsi que tout autre moyen disponible seront mis en valeur.

EVALUATION – DECERNEMENT DE PRIX

- ❖ La participation, l'évaluation et le décernement des prix seront garantis par **Le Comité Scientifique d'Organisation, de Déroulement et d'Evaluation du Concours Scolaire Paneuropéen, désigné par la Sainte Synode de l'Eglise de Grèce.** Le Comité comprend les membres suivants :

Président: Monsieur le Directeur du Bureau de Délégation du Parlement Européen en Grèce, Georgios Kassimatis

Vice-Présidents :

1. Monsieur le Président de la Cour des Compte, Georgios Kourtis
2. Monsieur Stamatis Paleokrassas, Conseiller Honoraire à l'Institut Pédagogique du Ministère de l'Education Nationale et des Affaires Religieuses

Membres :

1. L'Evêque de Thermopyles, Ioannis
2. L'Evêque de Velestino, Damaskinos
3. L'Evêque de Koronia, Panteleimon
4. Le Très Rév. Archimandrite Spyridon Katramados, Secrétaire du Bureau Synodique de Tours de Pèlerinage
5. Mr. Alexandros Stavropoulos, Professeur égal en rang à l'Université Nationale et Capodistrienne d'Athènes
6. Mr. Panagiotis Kanellopoulos, Professeur du Droit Européen à l'Université du Pirée

7. Mr.Stavros Fotiou, Professeur à l'Université de Chypre, Faculté des Sciences d'Education
8. Monsieur Theodoros Georgakis, Maire d'Ilioupolis
9. Madame Ismini Kriari-Katrani, Secrétaire Spéciale d'Education des Grecs à l'étranger et d'Enseignement Interculturel du Ministère de l'Education Nationale et des Affaires Religieuses
10. Le Représentant du Ministère des Affaires Etrangères de la Grèce
11. Le Représentant du Ministère des Affaires Etrangères du Chypre
12. Le Représentant du Ministère de L'Education Nationale et des Affaires Religieuses de la Grèce
13. Le Représentant du Ministère de L'Education Nationale et des Affaires Religieuses du Chypre
14. Le Représentant du Ministère du Tourisme de la Grèce
15. Le Représentant du Ministère du Tourisme du Chypre
16. Le Représentant du Ministère de la Culture de la Grèce
17. Le Représentant du Ministère de la Culture du Chypre
18. Le Représentant de l'Office du Tourisme de la Grèce
19. Le Représentant de l'Office du Tourisme du Chypre
20. Madame Eleni Maneou-Pedarou, Directrice d'Enseignement Secondaire au 1^{er} Département d'Athènes
21. Madame Anastassia Paschalidou, Chef de la 1ere Section de la Direction d'Etudes de l'Enseignement Secondaire au Ministère de l'Education Nationale et des Affaires Religieuses
22. Madame Polyxeni Chronopoulou, Professeur des Matières Religieuses et des Lettres à l'Enseignement Secondaire Monsieur
23. Madame Anna Patesti, Professeur des Lettres, Psychologue, Etudes Post-universitaires en Sciences de l'Education
24. Madame Evangelia Vamvaka, Professeur des Matières Religieuses à l'Enseignement Secondaire
25. Madame Afroditi Athanassatou, Directrice de Gymnase, Professeur des Lettres Françaises
26. Madame Stella Zacharia, Professeur des Lettres Françaises, Etudes Post-universitaires en Sciences de l'Education
27. Madame Maria Georgiadis, Professeur des Lettres Anglaises
28. Madame Despina Papageli, Conseillère Scolaire des Professeurs des Lettres Anglaises
29. Madame Maria Chioni, Professeur des Lettres Anglaises
30. Madame Irimi Kafatou, Collaboratrice du Bureau Synodique
31. Madame Damaskini Assimakopoulou, Professeur des Matières Religieuses
32. Madame Aggeli, Professeur des Lettres Espagnoles
33. Madame Eleni Theodoropoulou, Professeur des Lettres Allemandes.

34. Madame Eleftheria Anagnostopoulou, Professeur des Lettres Françaises
35. Madame Adamantia Giannakoura, Professeur des Lettres Françaises
36. Madame Evangelia Bala, Institutrice, Etudes Post-universitaires en Sciences de l'Education
37. Madame Athanassia Tenede, Institutrice
38. Madame Ekaterini Papaioannou, Conseillère au Service du Tourisme Rural au Ministère du Tourisme
39. Monsieur Apostolos Papaconstantinou, Directeur de l'Enseignement Secondaire en Attique d'est
40. Monsieur Athanassios Raftopoulos, Professeur des Lettres Grecques à l'Enseignement Secondaire, Etudes Post-universitaires en Sciences de l'Education
41. Monsieur Ilias Georgiadis, Ex-Directeur de Gymnase
42. Monsieur Constantinos Cholevas, Journaliste-Rédacteur en chef des revues de l'Eglise de Grèce
43. Monsieur Spyridon Croustallakis, Professeur des Lettres à l'Enseignement Secondaire, Etudes Post-universitaires en Didactique
44. Monsieur Ioannis Tsagas, Conseiller Scolaire des Professeurs des Matières Religieuses
45. Monsieur Athanassios Gogolas, Représentant du Ministère du Tourisme
46. Monsieur Panagiotis Parlavantzias, Professeur des Matières Religieuses, Collaborateur du Bureau Synodique
47. Monsieur Andreas Karivalis, Professeur des Matières Religieuses, Collaborateur du Bureau Synodique
48. Monsieur Constantinos Constantatos, Peintre d'icônes, Collaborateur du Bureau Synodique
49. Monsieur Nectarios Mamais, Peintre d'icônes, Collaborateur du Bureau Synodique
50. Monsieur Ioannis Panagiotopoulos, Professeur des Matières Religieuses
51. Monsieur Dimitrios Panagiotopoulos, Professeur des Matières Religieuses
52. Monsieur Constantinos Goulas, Professeur des Matières Religieuses
53. Monsieur Alexandros Tsikouras, Journaliste
54. Monsieur Georgios Logiotis, Professeur des Lettres Allemandes
55. Monsieur/Madame-----Professeur des Lettres Italiennes
56. Monsieur Athanassios Daskalothanassis, Musicien, Premier chantre à la Cathédrale de la Dormition de la Sainte Vierge à Ilioupolis, Directeur de l'Atelier de Musique Byzantine à Ilioupolis, Athènes

57. Monsieur Stefanos Lagoutaris, Musicien, Chantre à la Cathédrale de la Dormition de la Sainte Vierge à Ilioupolis, Professeur à l'Atelier de Musique Byzantine à Ilioupolis, Athènes
58. Monsieur Evangelos Sarantidis, Musicien, Professeur à l'enseignement secondaire.

Le Comité Scientifique d'Evaluation du Concours Scolaire Paneuropéen a la possibilité de mettre en valeur, à la suite du consentement du Bureau Synodique de Tours de Pèlerinage, des collaborateurs du Bureau ou des experts scientifiques.

Trois (3) Sous-Comités d'Evaluation seront mis en fonction et plus précisément un (1) pour les écoles primaires, un (1) pour les Gymnases et un (1) pour les Lycées. A la fin, l'assemblée plénière sera réunie sous la direction du Bureau Synodique de Tours de Pèlerinage afin de procéder à la sélection de meilleurs projets. Le Comité sera continuellement à la disposition des participants en leur offrant tout aide possible et se réunira régulièrement dans des salles de la Sainte Synode désignées par le Bureau Synodique de Tours de Pèlerinage et en présence de Très Révérend et Savant Secrétaire du Bureau qui sera l'intermédiaire de contact avec sa Béatitudo L'Archevêque et la Sainte Synode.

Il est nécessaire que le Comité Scientifique d'Evaluation ait comme critère de choix du meilleur projet l'approche du sujet la plus complète, à travers la recherche des monuments et sources historiques ainsi que l'argumentation des points de vue formulés.

- ❖ Toutes les unités scolaires intéressées enverront au Bureau Synodique De Développement de Tours de Pèlerinage la fiche spéciale de participation par lettre recommandée jusqu'au **30 janvier 2007 au plus tard**.
- ❖ Durant le **mois de mars 2007**, la Sainte Synode organisera à Athènes la cérémonie officielle de présentation des éléments statistiques qui résulteront des fiches de participation déposées à sa **la Béatitudo L'Archevêque d'Athènes et de la Grèce Mgr. Christodoulos** et aux membres de Prêlat de la Sainte Synode, ainsi qu'aux Représentants des Ministères et des Organismes, sous l'égide desquels le Concours se tiendra.
- ❖ Toutes les unités scolaires intéressées enverront leur/s projet/s au Bureau Synodique de Développement de Tours de Pèlerinage par lettre recommandée jusqu'au **30 avril 2007 au plus tard**.
- ❖ Le Comité Scientifique d'Evaluation enverra au Bureau Synodique de Développement de Tours de Pèlerinage, jusqu'au **30 mai 2007**, les projets

sélectionnés, les noms du groupe des élèves ainsi que le texte attaché expliquant les raisons de sélection.

- ❖ Les résultats de l'Evaluation seront annoncés par le Bureau Synodique de Tours de Pèlerinage de la Sainte Synode et envoyés aux intéressés à partir du **1^{er} juin 2007**.
- ❖ Le Président du Comité Scientifique d'Evaluation et le Très Révérend et Savant Secrétaire du Bureau Synodique de Tours de Pèlerinage auront le devoir de mettre régulièrement au courant **la Béatitudo L'Archevêque d'Athènes et toute de la Grèce Mgr. Christodoulos** et les membres de la Sainte Synode à propos du cours du Concours Scolaire Paneuropéen afin de recevoir des instructions.
- ❖
- ❖ La grande cérémonie finale du décernement des distinctions honorifiques et des prix aura lieu durant **la Fête du Trône de l'Eglise de Grèce (semaine de St. Paul), samedi le 30 juin 2007**, à la Cathédrale d'Athènes ou au Sanctuaire de St. Paul à Pnyka ou au Palais Synodique de la Sainte Synode de la hiérarchie de l'Eglise de Grèce ou dans une autre salle centrale officielle d'Athènes. Le Bureau Synodique de Tours de Pèlerinage de la Sainte Synode aura la responsabilité du déroulement de la cérémonie.

En tout cas, des distinctions honorifiques et des compliments seront attribués par sa Béatitudo L'Archevêque d'Athènes et toute de la Grèce Mgr. Christodoulos.

Durant la cérémonie devront être présents : les Membres de la Sainte Synode, le Premier Secrétaire de la Sainte Synode, le Président et les membres du Comité d'Evaluation, les représentants des Ministères de l'Education Nationale, du Tourisme, de la Culture, des Affaires Etrangères, du Parlement Européen, du Comité Européen de la Grèce et du Chypre, le Très Révérend et Savant Secrétaire et les membres du Bureau Synodique de Développement de Tours de Pèlerinage de la Sainte Synode et autres notables.

Pour cette raison, tous les Medias ainsi que toutes les écoles ayant participé, les autorités politiques du pays, des enseignants, des élèves, des parents, des députés au Parlement Européen, des écrivains, des députés et des sommités culturelles y seront invités.

Une attestation de participation sera attribuée par la Sainte Synode de l'Eglise de Grèce et les Ministères de l'Education Nationale de la Grèce et du

Chypre à toutes les écoles qui participeront et pas seulement à celles distinguées.

Sous l'égide et avec le soutien économique des :

1. Ministères de l'Education Nationale et des Affaires Religieuses de la Grèce et du Chypre
2. Ministères du Tourisme de la Grèce et du Chypre
3. Ministères des Affaires Etrangères (Secrétariat Général des Grecs à l'étranger) de la Grèce et du Chypre
4. Ministère de la Culture de la Grèce et du Chypre
5. Office du Tourisme National de la Grèce et du Chypre et leurs bureaux dans les capitales des pays membres de l'Union Européenne.
6. Organisation Non Gouvernementale SOLIDARITE de l'Eglise de Grèce.
7. Bureaux des Délégations du Parlement Européen en Grèce et au Chypre

Une croisière de pèlerinage **du samedi, 30 juin au dimanche, 8 juillet 2007** (les dates de la croisière pourraient être changées exclusivement par le Bureau Synodique de Tours de Pèlerinage) **aux lieux que St. Paul a parcouru sera organisée sous l'égide et avec la participation de la Béatitude L'Archevêque d'Athènes et de la Grèce Mgr. Christodoulos. Les personnes ci-dessous y seront invitées :**

a) les élèves distingué(e)s

b) les enseignants en charge (enseignement primaire et secondaire) ayant travaillé pour le succès du concours.

c) les Membres de la Sainte Synode

d) le Premier Secrétaire et les Secrétaires des Comités Synodiques de la Sainte Synode

e) le Président et les Membres du Comité Scientifique d'Evaluation

f) Messieurs les Ministres ou leurs Représentants des Ministères de l'Education Nationale, du Tourisme, de la Culture et des Affaires Etrangères de la Grèce et du Chypre ainsi que les Représentants des Bureaux respectifs des Délégations du Parlement Européen en Grèce et au Chypre

g) le Très Révérend et Savant Secrétaire et les membres du Bureau Synodique du Tourisme Religieux de la Sainte Synode

h) d'autres invités officiels de la Grèce, du Chypre, de l'Union Européenne et des Représentations des autres Eglises Orthodoxes.

La croisière portera exclusivement sur la présentation à bord de tous les projets des élèves du Concours Paneuropéen, ainsi que sur la présentation de l'évolution en général des tours de pèlerinage et leur promotion en Grèce et au Chypre.

Le Comité d'Evaluation avec le Très Révérend et Savant Secrétaire et les Membres du Bureau Synodique de Développement de Tours de Pèlerinage de la Sainte Synode de l'Eglise de Grèce seront responsables de la coordination, de la surveillance, de la présentation finale et de l'achèvement du Concours Scolaire Paneuropéen ainsi que de la promotion, du décernement des prix, des réceptions, de la croisière etc.